

liers de personnes venues à Chambly le matin s'en retournèrent vivement impressionnées de ce qu'elles avaient vu et entendu.

*Résolutions adoptées par les deux Chambres
à Québec.*

Les deux Chambres siégeant à Québec le 7 juin 1881, eurent la bonne pensée d'interrompre leurs travaux pour rendre hommage à la mémoire de Salaberry.

CONSEIL LÉGISLATIF DE QUÉBEC.

Présidence de l'honorable M. Ross.

La séance est ouverte à trois heures.

Après la présentation et l'adoption de plusieurs rapports.

L'honorable M. ROSS dit qu'hier il a lu à la Chambre une lettre d'invitation du